

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Formation : le Quai Branly au contact du musée-école de l'UOB

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Au lendemain de ses états généraux tenus lors des manifestations de son jubilé, l'Université Omar-Bongo (UOB) de Libreville entend faire valoir son savoir-faire. À cet effet, le recteur, Mesmin-Noël Soumaho, entouré de ses collaborateurs, a dirigé hier une séance de travail à laquelle a pris part le président du musée français (Paris) du Quai Branly

Jacques-Chirac, Emmanuel Kararhesou, en séjour au Gabon. Au cours de ce tour de table, les deux parties ont convenu de discuter et d'entrevoir une possible collaboration dans l'accompagnement des étudiants inscrits en muséologie à l'UOB par le musée du Quai Branly Jacques-Chirac. Disposant d'une première cuvée en formation au sein de l'UOB, Mesmin-Noël Soumaho souhaite que son établissement s'ouvre à de nouvelles perspectives. Surtout

vers l'expertise. "L'UOB est dans une nouvelle dynamique de coopération universitaire. En dehors des coopérations avec les institutions purement académiques, le volet culturel est d'une grande importance dans le contexte actuel. Dans le cadre de la formation professionnalisante de nos étudiants, avec le concours de la mission de coopération française, nous avons créé deux masters qui vont être appuyés sur le plan pédagogique et pratique par la mise en place d'un musée-école. C'est dans ce sens que nous avons échangé



Le musée-école de l'UOB a été visité par le président du Quai Branly Jacques-Chirac de Paris.

avec le Quai Branly", a précisé le recteur Soumaho. Pour sa part, Emmanuel Kararhesou a indiqué que "nous avons pu découvrir les réalisations de l'université

en termes de muséologie, de formation et voir dans quelle mesure une collaboration est possible entre nos deux institutions."

Littérature chrétienne : l'abbé André Spéra Mbina Diogo pour l'"Hospitalité Eucharistique"

R.H.A
Libreville/Gabon

"L'HOSPITALITÉ eucharistique. Un plaidoyer pour l'unité des Chrétiens". C'est le titre du livre que vient de publier et de présenter l'abbé André Spéra Mbina Diogo au Petit séminaire Saint-Jean de Libreville. C'était pendant la conférence théologique organisée par la Commission épiscopale pour la promotion de l'unité des Chrétiens et le dialogue interreligieux et le Cercle de réflexion théologique "Theophiloi". Une conférence qui a permis de soulever plusieurs points importants dont celui de la place de l'eucharistie ou de la Sainte-Cène dans le dialogue œcuménique. Dans son ouvrage, l'abbé André Spéra Mbina Diogo expose l'ensemble des controverses autour du repas à la table du Seigneur. Cette analyse vient d'un étudiant qui souhaitait "comprendre pourquoi le partage de la même table eucharistique était impossible entre toutes les dénominations chrétiennes, particulièrement entre catholiques et chrétiens issus de la Réforme. Les premières réponses reçues



L'abbé André Spéra Mbina Diogo prêche pour l'hospitalité eucharistique entre chrétiens.

tenaient sur des considérations habituelles que l'on retrouve de part et d'autre et qui sont loin d'être théologiquement correctes" explique-t-il dans ce livre. En clair, un dénominationnel peut-il manger à la même table qu'un Chrétien d'une autre congrégation ? Comment faut-il briser les barrières existantes ? C'est tout le sens de cette analyse que peut retrouver chaque lecteur dans ce livre.

L'un des conférenciers, Dr Jean-Davy Ndingha Mbome Ndong, a félicité l'abbé André Spéra Mbina Diogo, qui a osé poser les jalons de ce débat sur "l'hospitalité eucharistique. "Comme il l'a indiqué, l'intérêt de ce travail est qu'il hisse le dialogue œcuménique dans notre pays sur son troisième palier : œcuménisme spirituel, œcuménisme social et enfin œcuménisme théologique", a conclu le Dr Jean-Davy Ndingha Mbome Ndong.



COMMUNIQUÉ
(Portant déclaration et paiement des cotisations sociales)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses employeurs que la déclaration et le paiement des cotisations sociales du 4^{ème} trimestre, dont l'échéance est fixée au 31 Janvier 2023, se poursuivent sur nos différents sites.

A cet effet, vous êtes priés de nous soumettre vos déclarations trimestrielles des salaires via notre site internet www.cnss.ga, et effectuer les paiements y afférents par les canaux habituels. En cas de d'éventuelles difficultés, nous tenir informé à l'adresse recouvrement@cnss.ga.

Pour plus amples informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- 065 73 03 17
- 077 75 60 89

Nous vous présentons nos sincères excuses pour les désagréments occasionnés.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 11 janvier 2023
L'Administration Provisoire

2070, Avenue Georges Dumas Aleka, Batavéa • B.P : 194 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 182 • Service écoute clients et plaintes : 181 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel